

Conditions d'abonnement Care4Nurse®

Article 1. Objet

Ces conditions d'abonnement régissent la relation juridique entre JPL Solutions bvba et l'Utilisateur dès la demande en ligne de ce dernier pour l'utilisation de **Care4Nurse®**. Elles sont d'application sur l'Abonnement et tous les actes juridiques afférents. Ces conditions générales d'abonnement sont complétées par le Contrat d'utilisateur dans lequel sont stipulées les modalités d'utilisation spécifiques.

Article 2. Définitions

JPL Solutions bvba : éditeur et fournisseur de **Care4Nurse®**, dont le siège est établi à 2520 Ranst, Kromstraat 64C.

Utilisateur principal : la personne physique ou morale avec qui l'Abonnement pour **Care4Nurse®** est conclu. L'Utilisateur principal intervient, en qualité de représentant et de responsable du Cabinet, comme personne de contact pour JPL Solutions bvba. L'Utilisateur principal dispose de l'ensemble des fonctionnalités de **Care4Nurse®** accessibles aux Utilisateurs. L'Abonnement est souscrit au nom de l'Utilisateur principal. Si la structure Superpracty est d'application, un Utilisateur principal reste désigné par cabinet fédérateur, mais c'est le responsable de la Superpracty qui intervient en qualité de personne de contact pour JPL Solutions bvba et au nom de qui l'Abonnement est souscrit.

Utilisateur : toute personne physique ou morale identifiée (introduite) dans **Care4Nurse®** par ou pour le compte de l'Utilisateur principal et qui est ainsi implicitement autorisée à utiliser **Care4Nurse®**. L'accès à des informations médicales confidentielles dans **Care4Nurse®** est réservé aux personnes physiques ou morales habilitées, au terme de la législation belge, à traiter ce type d'informations médicales. L'Utilisateur principal est un Utilisateur.

Care4Nurse®: le service exploité par JPL Solutions bvba grâce auquel l'Utilisateur peut automatiser l'administration des soins à domicile et sur lequel un contenu électronique peut être publié. **Care4Nurse®** est un service automatisé basé web. Toutes les transactions et requêtes sont initiées par l'Utilisateur depuis son ordinateur. L'Utilisateur a accès au service en visitant le site Internet '<http://www.care4nurse.be>'.

Connexion : la possibilité d'utiliser **Care4Nurse®** via une connexion Internet.

Abonnement : le contrat qui régit la Connexion accordée par JPL Solutions bvba à l'Utilisateur. Chaque Utilisateur est lié par ces conditions d'Abonnement. Deux types d'abonnement sont disponibles : l'abonnement gratuit, exclusivement limité à une période d'évaluation, et l'abonnement payant, en vigueur au-delà de la période d'évaluation.

Logiciel : le logiciel Internet développé par JPL Solutions bvba.

Cabinet : le cabinet de soins à domicile pour lequel la Connexion est souscrite ou l'objet logiciel représentant le cabinet de soins à domicile dans **Care4Nurse®**. **Care4Nurse®** distingue deux types de Cabinets : un « **cabinet de formation** », mis à disposition dans le cadre de chaque Abonnement et conçu pour la familiarisation aux fonctions **Care4Nurse®** et un « **cabinet effectif** », en abrégé « cabinet », dans lequel sont introduites les données réelles.

Superpracty : structure dans laquelle les Cabinets sont regroupés de manière logique pour en simplifier la gestion commune par un responsable de Superpracty. Un Cabinet repris dans une telle structure est également identifié par le terme de cabinet fédérateur.

Nom du Cabinet : l'identification du Cabinet dans **Care4Nurse®**.

Nom d'utilisateur : le code d'identification de l'Utilisateur principal ou de l'Utilisateur.

Mot de passe : le mot de passe dont l'Utilisateur a besoin pour l'accès à **Care4Nurse®**.

Contrat d'utilisateur : lettre envoyée par JPL Solutions bvba à l'Utilisateur principal dans laquelle sont stipulées les modalités personnalisées convenues en termes de prix, de formation, d'assistance, etc. et mentionnant le nom du Cabinet et le nom d'Utilisateur. Cette lettre doit être signée par les deux parties.

Article 3. Prise d'effet

Un abonnement prend effet de la manière suivante :

- a. L'Utilisateur principal peut demander une Connexion via l'inscription en ligne sur le site Internet 'http://www.care4nurse.be'. L'Utilisateur principal doit, à cet égard, fournir les informations demandées par JPL Solutions bvba avec exactitude et exhaustivité. L'Utilisateur principal déclare approuver les conditions d'Abonnement par l'inscription en ligne.
- b. JPL Solutions bvba fournit une Connexion dès cette inscription. JPL Solutions crée, à cet effet, le « cabinet » et « l'utilisateur principal » dans le système **Care4Nurse®**. Le nom de Cabinet le nom d'Utilisateur sont envoyés à l'Utilisateur principal dans le Contrat d'utilisateur. Le Mot de passe est envoyé dans un courrier distinct.
- c. A moins que l'Utilisateur principal n'en dispose autrement lors de l'inscription en ligne, il est prévu une période d'évaluation d'un mois, commençant à dater de l'envoi des lettres mentionnées au point b de cet Article, durant laquelle un « cabinet de formation » est mis à la disposition de l'Utilisateur, lui permettant de bénéficier de toutes les fonctionnalités offertes par Care4Nurse à l'exception de la génération des fichiers et documents utilisables par les organismes assureurs. L'Utilisateur est averti par e-mail une semaine avant l'échéance de cette période d'évaluation. Si l'Utilisateur principal n'a pas réagi avant le terme de la période d'évaluation ou a manifesté sa volonté de ne pas continuer à utiliser la Connexion, la Connexion est révoquée par JPL Solutions bvba au terme de la période d'évaluation. Si l'Utilisateur principal marque sa volonté de continuer à utiliser la Connexion, il est tenu d'en informer JPL Solutions bvba en procédant ponctuellement à une nouvelle demande via l'inscription en ligne, comme mentionné au point a de cet Article. La Connexion est alors prolongée et un « cabinet effectif » est mis à disposition dont le nom de Cabinet, le nom d'Utilisateur et le Mot de passe sont fournis par JPL Solutions bvba de manière analogue à celle indiquée au point b de cet Article. Le « cabinet de formation » reste alors encore disponible deux mois sur demande expresse uniquement.
- d. JPL Solutions bvba se réserve à tout moment le droit de refuser une demande de Connexion ou de ne l'accorder qu'après la fourniture par l'Utilisateur principal d'informations complémentaires, par exemple son paiement.

Article 4. Responsabilité

JPL Solutions bvba décline toute responsabilité pour l'établissement, l'utilisation, le fonctionnement et la maintenance de l'infrastructure de télécommunication nécessaire à la Connexion, en ce compris le raccordement téléphonique, le matériel informatique et réseau et le logiciel afférent. Ces aspects tombent hors du champ du contrat. Il est toutefois possible de conclure un contrat additionnel avec JPL Solutions bvba pour prévoir ces services additionnels ou mandater JPL Solutions bvba à fournir un conseil en la matière.

Article 5. Portée

JPL Solutions bvba octroie à l'Utilisateur la possibilité d'utiliser **Care4Nurse®**, comme décrit dans l'information mise à disposition par JPL Solutions bvba sur <http://www.care4nurse.be> et dans ces Conditions d'Abonnement.

Article 6. Utilisation

- a. Le Mot de passe et le Nom d'Utilisateur sont personnels et inaliénables. L'Utilisateur est et reste, à l'exclusion de tout tiers, responsable de l'usage qui est fait de son Mot de passe et/ou Nom d'Utilisateur. Après réception du Mot de passe original, l'Utilisateur peut changer son Mot de passe. A cet égard, les règles applicables à la sécurité des mots de passe, telles que décrites dans le manuel de **Care4Nurse®** sous « Directives générales », doivent être respectées.
- b. JPL Solutions bvba peut modifier le Mot de passe et/ou le Nom d'Utilisateur si cela s'avère nécessaire dans l'intérêt de **Care4Nurse®**, ou s'ils forment obstacle aux intérêts légitimes de tiers.
- c. JPL Solutions bvba peut réinitialiser le Mot de passe de l'Utilisateur en cas d'oubli.
- d. L'Utilisateur principal est responsable de toute utilisation faite de **Care4Nurse®** via sa Connexion, en ce incluse l'utilisation faite de **Care4Nurse®** via sa Connexion par des Utilisateurs habilités par ses soins. Dans le dernier cas précité, l'Utilisateur principal se porte garant du fait que ces Utilisateurs connaissent et respectent les conditions d'abonnement.
- e. Il n'est pas permis à l'Utilisateur de gêner ou d'influencer de manière préjudiciable, de quelque façon que ce soit, la disponibilité ou l'utilisation de **Care4Nurse®** pour les autres Utilisateurs.
- f. L'Utilisateur se déconnectera toujours de la manière prescrite (déconnexion). Les frais et/ou dommages consécutifs à une déconnexion inappropriée sont intégralement à sa charge.
- g. L'Utilisateur reconnaît que toute communication par e-mail entre lui et JPL Solutions bvba a la valeur juridique de preuve écrite.
- h. L'Utilisateur reconnaît et accepte que le contenu du site Internet ne peut être utilisé qu'avec l'autorisation expresse de JPL Solutions bvba et que son contenu et les éléments du site ne peuvent être copiés, diffusés, divulgués et partagés sans l'autorisation expresse de JPL Solutions bvba.

Article 7. Maintenance

- a. JPL Solutions bvba est habilité à modifier le service **Care4Nurse®**. Une modification qui, à l'estime de JPL Solutions bvba, nécessite une adaptation considérable de l'infrastructure matérielle ou logicielle sera annoncée à l'Utilisateur principal par e-mail au moins un mois avant sa mise en œuvre. L'Utilisateur principal dispose alors du droit de résilier par e-mail l'Abonnement, cette résiliation prenant effet à la date à laquelle la modification entre en vigueur. Dans cette hypothèse, l'Utilisateur ne peut en aucun cas prétendre à une quelconque indemnité au titre de dommage-intérêt.
- b. Toute panne de **Care4Nurse®** est résolue par JPL Solutions bvba, sauf lorsqu'elle concerne le service Internet, le matériel, les périphériques et/ou le logiciel de l'Utilisateur. Les frais liés à la résolution des pannes sont à charge de l'Utilisateur lorsque la panne s'avère consécutive à une utilisation inappropriée de **Care4Nurse®** ou du matériel et/ou du logiciel ou se révèle la conséquence d'actes et manipulations contradictoires avec les Conditions d'Abonnement.
- c. JPL Solutions bvba actualise constamment **Care4Nurse®** selon les lois et directives afin que l'Utilisateur en bénéficie tant que son Abonnement se poursuit. Le moment d'activation des mises à jour est choisi de telle sorte que l'Utilisateur en éprouve une gêne minimale.
- d. JPL Solutions bvba réalise une copie de sauvegarde quotidienne de toutes les données, afin que l'Utilisateur ne doive pas s'en charger. JPL Solutions bvba garantit aussi la restauration de ces copies de sauvegarde si nécessaire et en informe, dans ce cas, l'Utilisateur.
- e. Chaque **version homologuée** de **Care4Nurse®** sera disponible dans le délai autorisé après la publication des résultats de délibération.

Article 8. Exigences techniques minimales

- a. Résolution d'écran : 1024 x 768, 1920 x 1080 recommandé
- b. Navigateur : actuellement compatible avec Internet Explorer à partir de la v9
- c. Processeur 1GHz / Stockage 2GB, recommandé 2 GHz / 4 GB
- d. Système d'exploitation : Windows Vista, Windows 7 et ses successeurs
- e. Pour facturation vers les organismes d'assurance : Imprimante matricielle
- f. laser/jet d'encre, et convertisseurs éventuels pour la connexion de l'imprimante à un port USB.
- g. Accès Internet : haut débit minimum 1 Mbit/s en trafic descendant, recommandé 4 Mbit/s et minimum 512 kbit/s en trafic ascendant, recommandé 1 Mbit/s.

Article 9. Garantie

JPL Solutions bvba surveille de manière ininterrompue la qualité du service **Care4Nurse®** et réalise les mises à jour nécessaires pour constamment améliorer la qualité. Ainsi que le logiciel sont également mis à jour les textes d'aide. L'Utilisateur bénéficie de ce service pendant toute la durée de son Abonnement.

Article 10. Assistance

- a. JPL Solutions bvba prévoit, dans l'Abonnement, un service d'assistance disponible selon les modalités suivantes :
 - Par téléphone au numéro 03 385 89 40 les jours de semaine, pendant les heures de bureau, soit de 9h à 13h et de 14h à 18h. Les dimanches et les jours fériés il n'est aucune permanence et seulement dans le cas d'une urgence telle qu'une défaillance du système, un assistant technique peut être contacté.
 - Par fax au numéro 03 385 87 09

- Par e-mail à l'adresse : helpc4n@jpl-solutions.be.

En cas d'assistance téléphonique, la question est enregistrée et tout est mis en œuvre pour apporter une assistance immédiate à l'Utilisateur.

Les demandes d'assistance peuvent également être envoyées par e-mail et par fax à JPL Solutions bvba. Dans chaque hypothèse, un temps de réaction de 4 heures de travail est tenté d'obtenir.

Le délai d'intervention ou de réponse, le temps de réponse, est suspendu en cas de force majeure, de grèves ou d'autres circonstances imprévues pouvant mettre en péril les activités de JPL Solutions bvba.

- b. JPL Solutions prévoit une intervention chez le client et une séance de formation comme mentionné dans le Contrat d'utilisateur.

Article 11. Confidentialité

Les parties prendront les mesures nécessaires afin d'assurer toute la discrétion nécessaire quant aux informations confidentielles obtenues dans le cadre de cet Abonnement.

Article 12. Propriété intellectuelle

- a. Tous les droits de propriété, en ce compris les droits de propriété intellectuelle, portant sur le Logiciel resteront en tous temps la propriété de JPL Solutions bvba.
- b. L'Utilisateur reçoit un droit personnel, non exclusif et non transmissible d'utiliser **Care4Nurse®** et la documentation d'utilisation afférente pendant la durée de l'Abonnement.
- c. Il n'est pas permis à l'Utilisateur de copier la documentation d'utilisation afférente à **Care4Nurse®** autrement qu'à des fins de copie de sauvegarde normale. Lors de la réalisation de copies de sauvegarde, l'Utilisateur s'engage à ne pas altérer les signes distinctifs de propriété et d'origine.
- d. Il n'est permis à l'Utilisateur ni d'apporter ou de faire apporter des modifications ou des adjonctions à **Care4Nurse®** ni de diffuser le manuel d'utilisation, en tout ou en partie, à des tiers, sous quelque forme que ce soit. Il n'est pas permis à l'Utilisateur de proposer des (sous-)abonnements à **Care4Nurse®** à des tiers ou de réclamer à des tiers une quelconque rémunération pour l'utilisation de **Care4Nurse®**.
- e. L'Utilisateur réservera l'information consultable via **Care4Nurse®** à son usage personnel. Il s'abstiendra de propager, traiter ou rendre publique cette information, de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation préalable de JPL Solutions bvba.
- f. L'Utilisateur est propriétaire des données introduites par ses soins dans **Care4Nurse®**.
- g. JPL Solutions bvba ne sera pas sans l'autorisation expresse de l'utilisateur donner les données de l'utilisateur à une autre partie, y compris les organisations avec lesquelles JPL Solutions bvba a un partenariat. Les distributeurs agréés **Care4Nurse®** sont également tenus par cette obligation pour la protection des données de l'utilisateur.

Article 13. Traitement des données

L'Utilisateur donne à JPL Solutions bvba l'autorisation de traiter ses données d'abonnement, de même que les données personnelles et d'utilisateur afférentes à l'utilisation de **Care4Nurse®**, dans une base de données automatisée, à des fins d'organisation interne et d'administration, de mailing, de profilage d'utilisateur et d'études de marché. Conformément à la loi, cette base de données est enregistrée à la Commission pour la protection de la vie privée sous les numéros HM 02002429 et VT 04003686. L'Utilisateur a le droit de consulter et de modifier les données qui le concernent, de même que le droit de demander des informations complémentaires auprès du registre public de la Commission pour la protection de la vie privée. L'Utilisateur peut, à sa demande, et gratuitement, s'opposer au traitement susmentionné des données personnelles qui le concernent selon les conditions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée. L'Utilisateur reconnaît l'importance du traitement de ces données pour les objectifs susmentionnés et marque son accord avec ce qui précède.

Article 14. Responsabilité

- a. L'Utilisateur accepte que JPL Solutions bvba ne soit en aucun cas responsable des dommages directs ou indirects pouvant être consécutifs à l'introduction erronée de données transmises via la Connexion, dans la mesure où JPL Solutions bvba ne peut exercer aucun contrôle sur le contenu de ces données.
- b. Sauf en cas d'acte de malveillance ou de négligence coupable, JPL Solutions bvba décline toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects que pourrait provoquer le non ou le mauvais fonctionnement de **Care4Nurse®**. L'Utilisateur est, dans tous les cas, responsable de la vérification des résultats obtenus avec Care4Nurse et ne peut, par conséquent, prétendre à de quelconques dommages-intérêts si des résultats erronés lui causent préjudice.
- c. L'Utilisateur est responsable des dommages directs ou indirects provoqués par l'usage qu'il fait de **Care4Nurse®** via sa Connexion. Seul l'Utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait de **Care4Nurse®**. L'Utilisateur déchargera et exemptera JPL Solutions bvba de toute plainte émanant de tiers et concernant l'utilisation que l'Utilisateur fait de **Care4Nurse®**, en ce compris, sans que cette liste soit exhaustive, les plaintes fondées sur des violations de leurs droits d'auteur, droits de marque, droits sur des marques commerciales, brevets ou tout autre droit intellectuel.

Article 15. Cotisations

- a. En cas de Connexion après la période d'évaluation, l'Utilisateur principal est redevable à JPL Solutions bvba de cotisations comme mentionné dans le Contrat d'utilisateur.
- b. JPL Solutions bvba est habilité à modifier les tarifs mentionnés dans le Contrat d'utilisateur. Si la modification implique une augmentation, JPL Solutions bvba en informera l'Utilisateur principal au moins un mois au préalable, par e-mail. L'Utilisateur principal dispose alors du droit de résilier par e-mail l'Abonnement, cette résiliation prenant effet à la date à laquelle la modification entre en vigueur, sans que l'Utilisateur ne puisse en aucun cas se prévaloir d'une quelconque indemnité au titre de dommage-intérêt.
- c. Les données de JPL Solutions bvba sont décisives pour le calcul des montants sont l'Utilisateur principal est redevable, à moins que l'Utilisateur principal démontre que ces données sont erronées.
- d. Les décomptes sont valablement envoyés par JPL Solutions bvba à l'adresse que l'Utilisateur principal a originellement indiquée. L'Utilisateur principal s'engage, à cet égard, à informer immédiatement JPL Solutions bvba de tout changement d'adresse. L'Utilisateur principal s'engage également à informer JPL Solutions bvba de tout

2014-04-17

6/8

autre changement. JPL Solutions peut décider d'envoyer les factures par courriel en format PDF.

Article 16. Paiement

- a. Dans l'hypothèse d'une Connexion après la période d'évaluation, l'obligation de paiement prend cours dès le lendemain de la fin de la période d'évaluation. Les délais de paiement sont indiqués dans le Contrat d'utilisateur.
- b. L'Utilisateur principal est tenu de procéder ponctuellement au paiement par virement ou d'autoriser JPL Solutions bvba à prélever de son compte bancaire les montants dus à l'échéance par domiciliation.
- c. Si l'Utilisateur principal ne paie pas dans les délais, mention lui en est faite, accompagnée d'un dernier délai de paiement. Dans l'hypothèse où les sommes dues ne sont pas réglées non plus dans ce délai, l'Utilisateur principal est en défaut sans mise en demeure et JPL Solutions bvba est habilitée à restreindre l'utilisation de **Care4Nurse®** d'une telle façon que l'Utilisateur peut uniquement consulter les données que l'Utilisateur a enregistrées, sans que l'Utilisateur principal ne puisse se prévaloir d'un quelconque droit à des dommages-intérêts en l'occurrence.
- d. En cas de non paiement ou de paiement tardif, les factures seront, de plein droit et sans mise en demeure préalable, majorées d'un intérêt de retard de 10% sur base annuelle dès la date d'échéance constatée, ainsi que d'une indemnité forfaitaire et irréductible correspondant à 15% des sommes dues.

Article 17. Suspension

- a. JPL Solutions bvba se réserve le droit de limiter l'utilisation de **Care4Nurse®** si l'Utilisateur ne respecte pas une obligation à l'égard de JPL Solutions bvba et agit en violation des présentes Conditions d'abonnement. JPL Solutions bvba en informera au préalable l'Utilisateur, bien que cela ne puisse pas raisonnablement être requis de la part de JPL Solutions bvba.
- b. Il peut être procédé à la remise en service lorsque l'Utilisateur s'est conformé à ses obligations dans les délais fixés par JPL Solutions bvba et s'est acquitté d'un montant fixé au titre de la remise en service.

Article 18. Durée, fin et prolongement de l'Abonnement

- a. Dans l'hypothèse d'une Connexion après la période d'évaluation, cet Abonnement est conclu pour une durée indéterminée, d'une durée minimale d'un an. Dans ce cas, chaque partie est habilitée, au terme de la période minimale d'un an, à le résilier par lettre recommandée en respectant un préavis de trois mois prenant cours le premier jour du mois calendrier suivant.
- b. Chacune des parties a le droit de mettre un terme immédiat et sans recours juridique à cet Abonnement, sans être tenue à de quelconques dommages-intérêts, si l'autre partie est réputée insolvable, en cessation de paiement, mise en liquidation ou déclarée en faillite.
- c. Nonobstant les dispositions des Articles 16 et 17, JPL Solutions bvba a le droit de mettre un terme immédiat et sans recours juridique à cet Abonnement si :
 - l'Utilisateur fait un usage abusif de **Care4Nurse®** ou l'utilise à l'encontre des droits de tiers ;
 - l'Utilisateur fait manifestement défaut aux Conditions d'abonnement.

Article 19. Dispositions finales

- a. Le droit belge régit les présentes Conditions d'abonnement.
- b. Tout litige éventuel relatif à l'élaboration, à l'exécution ou à l'interprétation de ces Conditions d'abonnement est du ressort, à la discrétion de JPL Solutions bvba, des tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire d'Anvers ou des tribunaux compétents du domicile ou du siège de l'Utilisateur.
- c. JPL Solutions bvba se réserve le droit de modifier ces Conditions d'abonnement. Les modifications valent alors aussi pour les Abonnements déjà conclus. Toute modification est ponctuellement portée à la connaissance des abonnés par e-mail. Elle entre en vigueur 30 jours après cette notification écrite ou à une date ultérieure indiquée dans la notification. Si l'Utilisateur s'oppose à une modification des Conditions d'abonnement, il dispose du droit de résilier l'Abonnement, cette résiliation étant effective à la date d'entrée en vigueur des conditions modifiées, sans que l'Utilisateur ne puisse se prévaloir d'un quelconque droit à des dommages-intérêts.
- d. La nullité éventuelle d'une des présentes conditions d'abonnement n'entache pas la validité des autres ou des conditions d'abonnement elles-mêmes. Si l'une des dispositions des présentes conditions d'abonnement est tenue pour non valide ou déclarée comme telle, elle devra être remplacée par une disposition valide se rapprochant le plus possible de l'objectif initialement visé.